



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/1013
S/1999/756
6 juillet 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-troisième session
Points 20, 105 et 110 de l'ordre du jour
RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE
HUMANITAIRE ET DES SECOURS FOURNIS PAR
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, Y COMPRIS
L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE
RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES RÉFUGIÉS :
QUESTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS, AUX
RAPATRIÉS ET AUX PERSONNES DÉPLACÉES ET
QUESTIONS HUMANITAIRES
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-quatrième année

Lettre datée du 6 juillet 1999, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse que le Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée a publié aujourd'hui, le 6 juillet 1999, au sujet des nouvelles déportations d'Érythréens et d'Éthiopiens d'origine érythréenne auxquelles le Gouvernement éthiopien s'est livré (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 20, 105 et 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Tesfa Alem SEYOUUM

ANNEXE

Communiqué de presse publié le 6 juillet 1999 par le Ministre
des affaires étrangères de l'Érythrée

Le régime du Front populaire de libération du Tigré recommence
à déporter massivement des Érythréens

Mille quatre cents dix civils érythréens, qui ont été déportés d'Addis-Abeba, sont arrivés au port d'Assab hier matin. Il s'agit d'Érythréens et d'Éthiopiens d'origine érythréenne, parmi lesquels des femmes enceintes, des enfants, des handicapés et des malades, qui ont traversé la ligne de front au niveau de Burie, à 70 kilomètres à l'ouest d'Assab. Bon nombre d'entre eux avaient passé toute leur vie en Éthiopie et avaient un passeport éthiopien. Ils ont raconté avoir été arrêtés et détenus pour des périodes allant de trois jours à 10 mois avant d'être déportés.

Selon des sources dignes de foi à Addis-Abeba, le régime du Front populaire de libération du Tigré se lance dans une nouvelle campagne d'arrestations arbitraires et de déportations d'Érythréens. On craint que ce ne soit là qu'une première vague et que les quelque 15 000 Érythréens qui vivent encore à Addis-Abeba dans le dénuement le plus complet ne soient à leur tour déportés dans les prochains jours.

Bon nombre de ceux qui viennent d'être expulsés avaient été séparés de membres de leur famille, qui avaient été déportés avant eux. En Éthiopie, ils vivaient dans le dénuement le plus complet, on leur refusait des emplois et, bien souvent, on les avait chassés de chez eux. Ils disent que la situation des nombreux Érythréens qui sont encore en Éthiopie est désespérée : alors qu'ils ont perdu tout moyen de subsistance, on les empêche de quitter l'Éthiopie. Selon des journalistes locaux, sept déportés qui souffraient d'épuisement, d'insolation, de déshydratation et d'autres troubles dus aux conditions pénibles dans lesquelles ils ont voyagé, ont dû être hospitalisés à Assab.

En deux jours, 3 000 personnes ont été déportées. Trente et un Érythréens ont aussi été expulsés du Tigré entre le 23 juin et le 3 juillet, après avoir été dépouillés de tous leurs biens. À ce jour, le régime du Front populaire de libération du Tigré a déporté 60 000 Érythréens d'Éthiopie, au seul motif de leur appartenance ethnique.
